



Notice d'emploi N° 8528 / 2026

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 47 de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh) du 20 août 2025 (RS 916.161).

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	EC concentré émulsifiable
Teneur en substances active:	9.62% propaquizafop (100 g/l)
Nom UICPA:	2-isopropylideneamino-oxyethyl (R)-2-[4-(6-chloroquinoxalin-2-yloxy)phenoxy] propionate

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées. Les récipients ouverts qui n'ont pas été entièrement utilisés doivent être refermés.

Elimination

Récipients:	Les récipients vides doivent être confiés à la voirie en vue de leur élimination.
Restes de substances:	Les restes de substances doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Emballage et étiquetage

Le produit phytosanitaire doit être mis en circulation en Suisse dans son emballage d'origine et l'étiquette utilisée à l'étranger doit rester visible sur l'emballage (voir art. 69, al. 3, et 72, al. 3, OPPh).

La classification et l'étiquetage figurant sur l'étiquette étrangère d'origine font foi.

L'emballage doit en outre comporter les indications visées à l'art. 72, al. 1, let. a à c. Les indications concernant les possibilités d'utilisation du produit phytosanitaire et les charges liées à cette utilisation sont celles du produit phytosanitaire de référence homologué en Suisse (art. 47, al. 2). Pour l'étiquetage, il est possible d'utiliser la notice d'emballage établie par le service d'homologation (art. 52 OPPh). Sont réservées les prescriptions de la législation sur les produits chimiques et sur la protection de l'environnement.

Produits commerciaux

Napaqui

Numéro d'homologation fédéral: F-5430

Numéro d'homologation étranger: 2110052

Pays d'origine: France

Titulaire de l'autorisation étranger: Eurofyto

Agil

Numéro d'homologation fédéral: I-3783

Numéro d'homologation étranger: 9005

Pays d'origine: Italie

Titulaire de l'autorisation étranger: Quene Plant Protection N.V.

Shogun

Numéro d'homologation fédéral: I-3784

Numéro d'homologation étranger: 11660

Pays d'origine: Italie

Titulaire de l'autorisation étranger: Quene Plant Protection N.V.

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Arboriculture			
fruits à noyaux, fruits à pépins	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha.	3,6
fruits à pépins, fruits à noyaux	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
fruits à pépins, fruits à noyaux	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha.	6

Culture des baies

cassis, framboise, josta, groseilles à grappes, mûre, groseilles à maquereau	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
fraise	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Application: avant la floraison et après la récolte.	3,6
fraise	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Application: avant la floraison et après la récolte.	6
fraise	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: avant la floraison et après la récolte, stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
groseilles à grappes, mûre, josta, framboise, groseilles à maquereau, cassis	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha.	3,6
josta, groseilles à grappes, mûre, framboise, cassis, groseilles à maquereau	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha.	6

Culture maraîchère

asperge, rhubarbe	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices, après la récolte.	6
Baby-Leaf (Chenopodiacea e)	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s).	3,4,6
Baby-Leaf (Chenopodiacea e)	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	4,6
Baby-Leaf (Chenopodiacea e)	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s).	4,6
carotte	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s).	3,6
carotte	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s).	6
carotte	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6

céleri, poireau, ail, oignon, tomate, choux, betterave à salade, échalote	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s).	6
échalote, choux, céleri, betterave à salade, tomate, ail, poireau, oignon	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s).	3,6
épinard	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s).	3,6
épinard	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s).	6
épinard	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
fenouil bulbeux, haricots non écossés	monocotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s).	6
persil	monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Application: post-levée.	6
plein air: Patate douce	monocotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha. Délai d'attente: 30 Jours. Application: après la plantation.	2,6
plein air: persil à grosse racine	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 l/ha. Délai d'attente: 30 Jours. Application: post-levée, stade 11-45 (BBCH).	2,5,6
poireau, ail, tomate, oignon, échalote, choux, céleri, betterave à salade	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
pois écossés	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s).	3,6
pois écossés	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
pois écossés	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 4 Semaine(s).	6
rhubarbe, asperge	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Application: après la récolte.	3,6
rhubarbe, asperge	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Application: après la récolte.	6

scorsonère, chicorée witloof (chicorée- endive)	monocotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s).	6
Culture ornementale			
arbres et arbustes (hors fôret), cultures florales et plantes vertes, rosier	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha.	1,3,6
arbres et arbustes (hors fôret), cultures florales et plantes vertes, rosier	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	1,6
rosier, arbres et arbustes (hors fôret), cultures florales et plantes vertes	monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha.	1,6

Grande culture

Betterave à sucre, féverole, Betterave fourragère, Soja	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s).	6
Betterave à sucre, Soja, Betterave fourragère, féverole	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s).	3,6
Betterave fourragère, Betterave à sucre, Soja, féverole	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
Colza	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 12 Semaine(s).	3,6
Colza	monocotylédones annuelles; repousses de céréales	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 12 Semaine(s).	6
Colza	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 12 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6
pois protéagineux, pommes de terre	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha. Délai d'attente: 6 Semaine(s).	3,6,7
pois protéagineux, pommes de terre	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Délai d'attente: 6 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6,7
pois protéagineux, pommes de terre	repousses de céréales; monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha. Délai d'attente: 6 Semaine(s).	6,7

Sylviculture

pépinières forestières	chiendent rampant	Dosage: 1,5 - 2,5 l/ha.	3,6
pépinières forestières	monocotylédones annuelles	Dosage: 0,75 - 1,25 l/ha.	6
pépinières forestières	pâturin annuel	Dosage: 2,5 l/ha. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.	6

Charges

- 1 Indication des cultures et de leur résistance au traitement.
- 2 Autorisé comme utilisation mineure.
- 3 Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée).
- 4 Peut entraîner des dommages liés à la phytotoxicité selon les espèces et les variétés; effectuer un essai de pulvérisation avant toute application.
- 5 1 traitement par culture au maximum.

- 6 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière.
 - 7 3 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.
-

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

Tenir hors de portée des enfants.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.